

BULLETIN D'INFORMATION N°8

Prix : 1 fr.

I.- HIER DEUX RACES, DEMAIN DEUX NATIONS(Extraits d'un article de Claude Ryan, N° spécial du
"Devoir" du 30-12-70)

Le Québécois francophone s'était défini jusqu'en 1960 comme "Canadien". Le Québec et le Canada, pour lui, c'était tout un. Il se disait Canadien avec l'assurance tranquille de celui dont les racines lui rappellent qu'il a été le premier occupant moderne de ce pays. Les francophones avaient, les premiers, porté le nom de "Canadiens"; et ce n'est qu'à l'issue d'une longue évolution que les anglophones, longtemps appelés "Anglais", devaient apprendre à porter ce nom.

Après 1960, les mots commencent à changer de sens. Le Québec cesse de se considérer comme une province ; il se présente désormais comme un Etat. Le Québec cesse de revendiquer négativement son autonomie, il préfère exercer sa souveraineté. Le Québec cesse de s'enorgueillir de la générosité dont a pu profiter sa minorité linguistique ; il prend plutôt conscience de l'état d'infériorité auquel la langue de la majorité a été réduite. Tant à l'égard de l'église que du pouvoir central, les Québécois cessent de se considérer comme un peuple en tutelle ; ils veulent être considérés et traités comme un peuple libre. Pendant des générations, ils s'étaient dotés d'institutions sociales capables de les protéger contre l'assimilation ; ils prennent soudain conscience que ce réseau d'institutions, complété et modernisé, pourrait être porteur d'un destin nouveau.

Pour les hommes qui approchent aujourd'hui de la cinquantaine, cette évolution a été d'abord perçue comme un déplacement d'accent, un réaménagement institutionnel qui laisserait intact le fond des choses, c'est-à-dire l'ordre politico-social de toujours. Dix ans plus tard, force est de constater que les mots magiques de la "révolution tranquille" ont été terriblement pris au sérieux par la génération montante ; ils ont même donné naissance à un langage nouveau, à une nouvelle manière d'être, centrés non plus sur le Canada mais sur le Québec.

.....

L'histoire du Canada français depuis deux siècles est le récit d'une longue ambivalence qui ne fut pratiquement jamais mise en question. Nous voulions rester nous-mêmes ; nous devions en même temps faire partie d'une société politique plus large, dont l'esprit et le fonctionnement constituaient un risque permanent pour notre existence collective. Nous voulions être maîtres chez nous, nous acceptions en même temps la venue sur notre territoire d'éléments étrangers à notre culture, qui devaient organiser le mouvement de notre vie économique. Nous voulions être différents sur le plan social et culturel ; nous tenions en même temps à profiter autant qu'il se pouvait des fruits de la culture nord-américaine et des avantages d'un système politique d'inspiration britannique. Nous étions rouges à Ottawa et bleus à Québec, ou vice-versa ; nous votions pour la nation à Québec et pour une abstraction à Ottawa.

...
qui
à un
qui
angl
sur

.../.....

En quelques grandes occasions, notamment lors des deux crises provoquées par la conscription en 1917 et en 1942, nous sommes sortis de notre ambivalence et nous avons montré clairement qu'acculés au pied du mur nous opterions résolument pour le Québec, de préférence à un pouvoir lointain, influencé dans une mesure aléatoire par certains des nôtres. Mais ces crises n'étaient pas sitôt surmontées que, d'instinct, nous revenions à notre ambivalence.

Depuis 1960, quelque chose semble avoir changé pour de bon. Il y eut sous MM. Lesage et Johnson une série de gestes spectaculaires d'affirmation qui étonnèrent le reste du pays. Ces gestes firent croire que l'on entrait peut-être dans une ère nouvelle où l'homme du Québec, ayant enfin "dit oui à sa naissance" et "revenant d'en dehors du monde" prendrait définitivement possession de son devenir social, culturel, économique et politique. Ce mouvement devait toutefois être suivi, ces derniers trois ans, d'un inévitable ressac, dont la remontée du pouvoir fédéral et l'affaiblissement du pouvoir québécois ne sont pas les moindres indices ; un autre étant cette succession de crises dont nous n'arrivons pas à sortir et dont la dernière, précipitée par l'affaire Cross-Laporte, semble avoir été la plus grave.

.....

Il s'est produit, à l'occasion du drame Cross-Laporte, un phénomène de polarisation sans précédent. Pour la première fois depuis longtemps, on a vu s'exprimer d'un côté une "droite globale", réunissant tout ce qui appuyait les décisions du pouvoir, et de l'autre une "gauche globale" groupant tout ce qui était forces dissidentes.

.....

Les divergences qui se sont alors exprimées n'étaient le plus souvent reliées que d'assez loin au drame Cross-Laporte. Ce qui était en cause c'était le droit et le devoir pour le gouvernement québécois de définir lui-même une ligne de conduite qui eut été l'expression fidèle de "ce Québec qui se fait" et le prolongement de la politique d'affirmation collective instaurée depuis 1960.

.....

La perspective d'un Québec ayant de plus en plus la conviction de former une nation distincte effrayera ceux qui, au Canada anglais, accèdent à peine, avec cinquante ans de retard, à la vision généreuse que proposa naguère Henri Bourassa, celle d'un Canada fondé sur "l'égalité des deux races". Elle est, au contraire, accueillie avec sympathie par une nouvelle génération de Canadiens anglais, péniblement conscients qu'ils ne pourront eux-mêmes survivre comme peuple à moins de s'appuyer sur un nationalisme plus original et plus vigoureux que celui des héritiers d'une certaine tradition impériale.

La poursuite chimérique d'un rêve canadien abstrait a pu servir jusqu'à maintenant les intérêts économiques et politiques d'une certaine bourgeoisie anglo-canadienne et la vanité d'un certain personnel politique canadien-français. Elle sera de moins en moins acceptée à l'avenir comme un point d'ap-

.../.....

...../.....

pui par ceux qui aspirent, chez nos concitoyens anglophones, à une société vraiment humaine au Canada ; ceux parmi nous qui ont des contacts suivis avec les étudiants des universités anglo-canadiennes savent que ceux-ci mordent de moins en moins aux visions bon-ententistes qui émanent du Québec.

Une nouvelle conscience nationale est en train de se forger au Canada anglais. Dans la mesure même où elle se précisera, cette conscience devra prendre acte de la réalité distincte que constitue la "nation francophone" axée sur le Québec ; elle souhaitera également pour celle-ci la même mesure de liberté et d'épanouissement qu'elle souhaite pour elle-même.

La naissance de ce nouveau nationalisme anglo-canadien permet d'espérer qu'il se produira avant longtemps une véritable rencontre, dans la fraternité et l'égalité, des deux nations qui forment ce pays. D'une telle rencontre pourraient émaner les institutions politiques qui incarneront la perception nouvelle qu'ont d'elles-mêmes chacune des deux nations en train "de se faire" au Canada.

II.- LES ELECTIONS DE CHAMBLY

Des élections se sont déroulées, au début de février, dans la circonscription de CHAMBLY (comportant 28% d'anglophones). Il s'agissait de donner un successeur à M. Pierre LAPORTE, ancien ministre du gouvernement BOURASSA, disparu en octobre dernier dans les circonstances pénibles que l'on connaît. Le candidat libéral, M. COURNOYER, a été élu avec 64% des suffrages, tandis que M. Pierre MAROIS, candidat du parti québécois, recueillait 34% des voix (contre 31,8 % aux élections précédentes). M. Pierre MAROIS a donc rallié près de la moitié de l'électorat francophone.

<u>Résultats détaillés, d'après les premiers chiffres connus</u>		
	<u>M. MAROIS</u>	<u>M. COURNOYER</u>
I- <u>Zone anglophone</u>		
Saint-Lambert.	1.281	4.987
Greenfield Pk.	798	3.910
	<u>2.079 (20%)</u>	<u>8.897 (81%)</u>
II- <u>Zone francophone</u>		
Longueuil	5.458	6.697
Boucherville	2.822	4.214
Lemoyne	1.131	1.429
	<u>9.411 (43,3%)</u>	<u>12.340 (56,7%)</u>

III.- VIE DE L'ASSOCIATION

A - A PARIS

1. Le mois de février a été caractérisé par la mise en route de l'opération "Voyage au Québec". Nous rappelons à nos adhérents que celui-ci aura lieu du 7 au 29 août prochain. Ceux qui le désireraient peuvent également prendre part à un circuit

...../.....

ent lors des
1977 et en 1978.

participa
b) Le lur
organisa
et TAINTE
ler à l'i.
partici

...../.....
touristique organisé de 14 jours, six jours étant laissés à disposition des participants pour compléter leur voyage à leur convenance. Le secrétariat se préoccupe de trouver au Québec des possibilités d'accueil aux moindres frais, mais il lui faudrait connaître les desiderata des intéressés. Les inscriptions pour le voyage où le circuit doivent être adressées dès que possible au siège de l'association. Ceux des adhérents qui désiraient recevoir des exemplaires des circulaires relatives au voyage pour les distribuer à leurs amis sont priés de le faire savoir. Il est rappelé que toute publicité dans la presse concernant ce voyage est formellement interdite.

2. M. Guy CONDAMINE, ancien coopérant au Québec au titre du service national, a pris en charge la constitution d'une nouvelle section réunissant les anciens coopérants qui veulent continuer de s'intéresser au Québec. Cette section, tout en ayant ses activités propres, participera activement aux travaux des différentes commissions de l'Association. L'intérêt d'un tel concours est évident. Toute correspondance relative à cette section peut être adressée au siège de l'Association au nom de M. CONDAMINE.

3. La commission d'échange et d'accueil s'est réunie le 26 février, sous la présidence de M. F. DORLOT, pour faire le point des possibilités d'accueil au Québec et en France et déterminer la politique à suivre en ce domaine. Des démarches sont en cours au Québec visant notamment à faciliter l'accueil des adhérents participant au voyage du mois d'août qui n'auraient pas d'attache au Québec.

B- EN PROVINCE

1- ANGOULEME

L'Association "Amitiés France Québec-Charentes" poursuit ses activités avec toujours le même dynamisme. Elle a organisé en janvier une petite réception en l'honneur d'un jeune ménage de la région qui partait s'installer au Québec. Le Bureau de l'Association a été renouvelé le 12 octobre dernier, et a désormais la composition suivante :

- Président d'honneur : Maître CHIRON, Maire d'Angoulême.
- Vice-Président d'honneur : M. H. DELOUVEE, Maire d'Hiers-Brouage.
- Président : M. René SIMARD
- Vice-Présidents : M. Lucien CAILLAUD
- Secrétaire Générale : M. Paul SAUVION
- Secrétaire adjointe : Mme Edith CAILLAUD
- Membres : Mme LAVERGNE
- Trésorier : Mme BONET.
- Membre d'honneur : M. Jean BENEYTOUT.
- M. Henri SUZERAC de FORGE
- Mme LECLERC

2- GRENOBLE

a) Le lundi 4 janvier une soirée avait lieu dans les salons du principal hôtel de Villars de Lans, réunissant de nombreux invités ainsi que les principales autorités locales. M. Mars MORIN, conseiller à la Délégation Générale du Québec et Madame MORIN

...../.....

Laissés à
charge à leur
au Québec

...../.....
participaient à cette soirée.

b) Le lundi 25 janvier, M. MALLÉN, Président d'Alpes-Québec, organisait à Grenoble un déjeuner-débat, animé par MM. PLANTE et TAINURIER, respectivement conseiller économique et conseiller à l'information de la Délégation Générale, et auquel ont participé une vingtaine de représentants particulièrement qualifiés de l'économie grenobloise. Le même jour à 15 h, au cours d'une réunion d'étudiants à l'Université, M. TAINURIER faisait un exposé sur l'histoire du Québec et les problèmes constitutionnels à l'ordre du jour, puis répondait aux nombreuses questions de son auditoire. Cette conférence était suivie d'une visite du Centre de Documentation canadien mis sur pied par M. le Professeur REBOUX, et dont la bibliothèque réunit déjà un nombre important de volumes.

La journée se termina par un cocktail amical au siège de l'association. M. PERRIN représentait le Président de France-Québec à ces diverses manifestations.

3-LILLE

Le jeudi 11 février, le Centre Départemental d'Echanges internationaux du Nord, présidé par M. BASTARD, organisait une réunion sur le Québec. Après la présentation du film "Transcanadienne", M. TAINURIER exposa l'historique et la situation actuelle du Québec.

Cette réunion, où M. PERRIN représentait France-Québec, a permis de jeter les bases d'une nouvelle association "NORD FRANCE QUEBEC"

4-NICE

La jeune association "COTE D'AZUR QUEBEC", présidée par le très actif M. JASPART, avait organisé une brillante réunion le samedi 30 janvier dans les locaux de la Fédération des Associations Régionales qui se révélèrent un peu étroits pour accueillir la nombreuse assistance. Après la présentation d'un film sur le Québec, M. TAINURIER rappela ce que fut l'histoire du Québec et mit l'accent sur les structures institutionnelles du Canada et sur la nécessité de les mettre à jour pour harmoniser les rapports entre les deux communautés ethniques. Le débat animé qui suivit se déroula dans une excellente ambiance. M. TOUSSAINT, adjoint au Maire de Nice, et le représentant du consul du Canada à Marseille, assistaient à cette réunion.

La veille à MENTON, Madame la Générale METZ avait réuni un certain nombre de personnes pour assister à la projection d'un film québécois et écouter une conférence de M. TAINURIER. Une réception très sympathique clôtura cette réunion à laquelle participait M. PALMERO, Maire de Menton. Madame la Générale METZ se propose de créer à Menton une section locale de "Côte d'Azur Québec" et met déjà au point un programme d'activités très fourni.

A Nice et à Menton, M. DENIAU, Président de France-Québec, s'était fait représenter par Madame CHALINE.

5-TROYES

a) le vendredi 15 janvier, le comité "CHAMPAGNE QUEBEC", présidé par M. Fernand CHAMPLON, avait demandé à M. F. DORLOT, vice-président de France-Québec, de venir, à l'occasion d'une semaine du Québec, expliquer devant un auditoire nombreux et attentif, les

...../.....

.../.....

origine de la situation actuelle du Québec et des remous qui s'y produisent. Après la projection des films "Québec" et "Les Bûcherons", l'assistance écouta avec beaucoup d'intérêt l'exposé très direct du conférencier. Le débat animé qui suivit se prolongea jusqu'au delà de minuit. M. FERRIN, représentant France-Québec, assistait à cette réunion.

b) Le jeudi 21 janvier, au cours d'une réception à la mairie de Troyes, présidée par M. TERRE, Sénateur-Maire, M. Raoul JOBIN, conseiller culturel de la Délégation Générale, remettait officiellement à la ville, de la part du gouvernement québécois, un lot de 525 volumes d'auteurs québécois. Parmi ces volumes, M. TERRE remarquait la présence de plusieurs biographies s'attachant à rappeler la vie et les réalisations de notre compatriote Paul de CHAMEDEY, sieur de MAISONNEUVE, fondateur de Montréal, et de Marguerite BOURGEOYS".

IV.- NOUVELLES DIVERSES

1- Nous sommes heureux d'apprendre que Madame Anne HEBERT vient d'obtenir le prix des Libraires pour son livre "KAMOURASKA" que nous avons déjà signalé dans un précédent bulletin.

2- M. Raoul JOBIN, Conseiller culturel à la Délégation Générale, organise le mercredi 24 mars à 21h, à la salle Gaveau, un concert au cours duquel se produira le quatuor de saxophone Pierre BOURQUE. Nous souhaitons que nos adhérents se retrouvent nombreux pour applaudir cet ensemble québécois.

3- Du 18 mars au 17 avril, l'artiste vénézuélien-québécois STELIO SOLE exposera quelques unes de ses oeuvres à la Galerie Lambert, 14 rue Saint-Louis en l'Isle à Paris. Installé en Mauricie (Québec) depuis 1955, STELIO SOLE, peintre et sculpteur, y poursuit ses recherches sur l'espace et la matière. Membre de la Société des artistes professionnels du Québec, il expose régulièrement au Canada, aux Etats-Unis et en Europe.

4- M. de CHABAUD LATOUR, président de la commission économique de France-Québec, organise les 1er et 2 avril à Reims, avec le concours de la Délégation Générale et de la Chambre de Commerce locale, deux journées québécoises qui comporteront un certain nombre de réunions de travail sur les rapports économiques entre la France et le Québec. D'autres manifestations analogues sont en cours de préparation dans diverses villes de province.

V.- COTISATIONS

Le trésorier réitère son appel du dernier bulletin pour le renouvellement des cotisations au titre de l'année 1971. A cette occasion, il est demandé aux adhérents de faire un effort de prospection pour recruter dans leur entourage de nouveaux membres de FRANCE QUEBEC.

VI.- BUFFET-RENCONTRE

Devant le succès des réunions précédentes, un nouveau buffet-rencontre aura lieu le mercredi 31 mars à partir de 21 heures au siège de l'association, 54, avenue de Saxe Paris 15ème.

.../.....

...../.....

Le but de ces réunions est de favoriser les contacts entre Français et Québécois pour parvenir à une connaissance mutuelle plus approfondie.

Le guitariste Robert LEMIEUX participera à la réunion du 31 mars.

Il est demandé aux adhérents qui ont l'intention de participer à ce buffet de bien vouloir nous retourner le papillon ci-joint.

:-----:
 : ASSOCIATION FRANCE QUEBEC :
 : 54, avenue de Saxe :
 : Paris 15ème :

:
 : Monsieur (Madame)..... :
 : accompagné (e) de : personnes, :
 : a l'intention de participer au buffet-rencontre :
 : prévu pour le mercredi 31 mars 1971 à 21h au siège :
 : de l'Association, 54 avenue de Saxe Paris 15ème. :
 :-----:

des remous de
"buffet" et de
"rencontre" à
Paris